



Avis d'intention d'aliéner un immeuble (Loi sur les cités et villes, art. 468.51 et 572.0.1 à 572.0.7)

CE DOCUMENT DOIT ÊTRE REMPLI PAR LE PROPRIÉTAIRE OU SON MANDATAIRE DÛMENT AUTORISÉ.

Avis d'intention d'aliéner un immeuble à la suite de la conclusion d'une offre acceptée

Section A – Identification de l'immeuble

Adresse complète :

Numéro de cadastre (lot) :

Type d'immeuble : Bâti Non-bâti

Superficie de l'immeuble visé par l'aliénation : En totalité En partie

Section B – Utilisation et occupation

Utilisation : Résidentiel

Commercial

Mixte

Industriel

Autre, précisez :

Occupation : Par le(s) propriétaire(s)

Par un ou des locataires

Par propriétaire(s) et locataire(s)

Vacant

Autre, précisez :

Section C – Renseignements sur le propriétaire

Nom :

Prénom :

Téléphone (jour) :

Cellulaire :

Courriel :

Si le bien est en indivision, indiquez le nom de l'autre ou des autres propriétaires :

Personne morale (si applicable)

Nom de l'entreprise : _____

Mandataire (représentant du propriétaire, si applicable)

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone (jour) : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Une résolution ou une procuration signée par le propriétaire désignant le mandataire pour agir en son nom doit être jointe à cet envoi.

Correspondance

Adresse : _____ Ville : _____

Code postal : _____ Province : _____ Pays : _____

Courriel : _____

Section D – Acheteur potentiel ou son représentant

Acheteur 1

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone (jour) : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Acheteur 2

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone (jour) : _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Section E – Autre(s) intervenant(s)

Indiquer si l'offre d'achat implique un courtier immobilier : Oui Non

Si oui, fournir ses coordonnées :

Nom :

Prénom :

Téléphone (jour) :

Cellulaire :

Courriel :

Montant (\$) ou pourcentage (%) de la commission prévue au contrat : _____

Section F – Conditions de l'aliénation projetée

Montant de la transaction : _____

La transaction projetée comporte une contrepartie non monétaire : Oui Non

Si oui, indiquer la nature de la contrepartie : _____

Estimation fiable et objective de la valeur monétaire de cette contrepartie (\$) : _____

Section G – Commentaires

Section H – Documents à transmettre et signature

Documents dont la transmission est obligatoire :

- Offre d'achat acceptée
- Il y a une contrepartie non-monétaire : Oui Non
(Si oui, joindre le rapport sur l'estimation de la contrepartie non-monétaire)

Veillez noter que vous avez l'obligation légale de transmettre une copie de l'offre d'achat acceptée et signée ainsi qu'une copie du rapport sur l'estimation de la contrepartie non-monétaire, s'il y a lieu, en même temps que le présent avis d'intention d'aliéner. À défaut, l'avis d'intention d'aliéner soumis ne sera pas considéré comme reçu, car incomplet.

Documents à transmettre, si existants :

- Bail ou entente d'occupation de l'immeuble Oui Non
- Certificat de localisation Oui Non
- Détail des dépenses d'entretien et de capital faites pour l'immeuble pour les 5 ans précédant l'offre
 Oui Non
- Contrat de courtage immobilier Oui Non
- Étude environnementale Oui Non
- Rapport d'évaluation de l'immeuble Oui Non
- Autres études ou documents utilisés dans le cadre de l'offre d'achat
 Oui Non
- Rapport établissant la valeur monétaire de la contrepartie non monétaire prévue à l'offre d'achat
 Oui Non

Si ces documents ne sont pas transmis par voie électronique en même temps que le présent avis d'aliénation, ils doivent être transmis dans les 15 jours de calendrier suivant cet envoi, en indiquant le numéro de dossier si vous en avez déjà un.

Coordonnées du signataire

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse de correspondance (si différente de la section C) : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Province : _____ Pays : _____

Je déclare que les informations transmises sont vraies au meilleur de ma connaissance.

Signature : _____

Veillez transmettre ce formulaire dûment rempli avec les pièces jointes exigées :

- par courriel : ZLafrance@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca
- par la poste ou en personne : Zoë Lafrance, greffière et directrice
Service du greffe et des affaires juridiques
Hôtel de ville – Ville de Vaudreuil-Dorion
2555, rue Dutrisac
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 7E6

NOTES EXPLICATIVES

Le présent formulaire doit être rempli par un propriétaire ayant accepté une offre d'achat, pour un immeuble visé par un assujettissement, afin de la soumettre à la Ville.

ATTENTION – Vous ne devez pas utiliser ce formulaire dans les cas ci-dessous :

- La promesse d'achat est assortie de conditions suspensives telles que l'obtention d'un financement, d'une inspection, etc. L'obligation d'informer la Ville demeure, mais au moment où toutes les conditions du contrat sont réalisées;
 - L'immeuble n'a pas fait l'objet d'un avis d'assujettissement;
 - L'aliénation projetée (vente) est faite à une personne qui vous est liée au sens de la Loi sur les impôts (chapitre I-3).
-
-

Section A – Identification de l'immeuble

Indiquez l'adresse principale de l'immeuble. S'il s'agit d'un terrain non construit, indiquer le nom de la rue. S'il y a plusieurs lots, veuillez indiquer tous les lots du site. Si l'espace est insuffisant, indiquez les principaux lots.

Section B – Utilisation et occupation

L'utilisation réfère au type d'activité qui se déroule dans le bâtiment ou sur le terrain.

Section C – Renseignements sur le propriétaire

Si le propriétaire est une entreprise (société par actions, société en nom collectif, personne morale sans but lucratif, syndicat de copropriété, etc.) inscrire le nom de l'entreprise dans la case « Personne morale ». Compléter la section « mandataire » en indiquant les informations sur la personne autorisée à agir pour le propriétaire ou pour l'entreprise.

Section D – Acheteur potentiel ou son représentant

Indiquer le nom et les coordonnées de l'acheteur potentiel ou celui de la personne mandataire agissant au nom de l'entreprise qui a signé une offre d'achat.

Section E – Autre(s) intervenant(s)

Indiquer le nom et les coordonnées du ou des courtiers immobiliers s'il y a lieu.

Section F – Conditions de l'aliénation projetée

Veuillez inscrire le montant de la transaction. Si la transaction projetée comporte une partie non monétaire, selon la loi vous avez l'obligation d'estimer de façon fiable et objective la valeur de cette contrepartie.

Section G – Commentaires

Si vous avez des commentaires additionnels à nous transmettre, vous pouvez le faire dans cette section. Si vous voulez que la Ville communique avec une autre personne que le propriétaire (notaire, courtier immobilier, etc.), prière de le mentionner dans cette section.

Section H – Documents à transmettre et signature

Il est préférable de transmettre tous vos documents par voie électronique. Si vous transmettez le formulaire par voie électronique, inscrivez votre nom dans la case « Signature ».